



OBSERVATOIRE  
RÉGIONAL DE  
L'AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE

EN NOUVELLE  
-AQUITAINE

# ÉTAT DES LIEUX

DES NOUVELLES EXPLOITATIONS ENGAGÉES  
EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE  
EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2021

Données provisoires  
Édition mai 2022





## SOMMAIRE

<b>ÉTAT DES LIEUX DES NOUVELLES EXPLOITATIONS ENGAGÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2021</b> .....	<b>P.3</b>
NOMBRE DE NOUVELLES EXPLOITATIONS ENGAGÉES EN AB .....	P.3
SURFACES ENGAGÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE .....	P.6
PRODUCTIONS PRINCIPALES ET LOCALISATION DES NOUVELLES EXPLOITATIONS BIO .....	p.9
DYNAMIQUE PAR PRODUCTION .....	P.11
<b>CONTACTS PAR DÉPARTEMENT</b> .....	<b>p.19</b>
<b>CONTACTS PAR FILIÈRE</b> .....	<b>p.20</b>

Sources de données : Agence Bio, organismes certificateurs, Agreste, Bio Nouvelle-Aquitaine, Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et Interbio Nouvelle-Aquitaine.



*Les données présentées dans le document sont provisoires. Les informations consolidées seront diffusées dans le panorama de l'agriculture biologique en région Nouvelle-Aquitaine qui sera publiée à l'automne 2022.*

## CONTACT

**BIO NOUVELLE-AQUITAINE • Katell PETIT**

T. 06 23 38 59 38 - [k.petit@bionouvelleaquitaine.com](mailto:k.petit@bionouvelleaquitaine.com)

**CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE • Pascaline RAPP**

T. 05 55 10 37 84 - [pascaline.rapp@na.chambagri.fr](mailto:pascaline.rapp@na.chambagri.fr)

**INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE • Barbara KASERER-MENDY**

T. 06 58 50 44 26 - [b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com](mailto:b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com)

# ÉTAT DES LIEUX DES NOUVELLES EXPLOITATIONS ENGAGÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

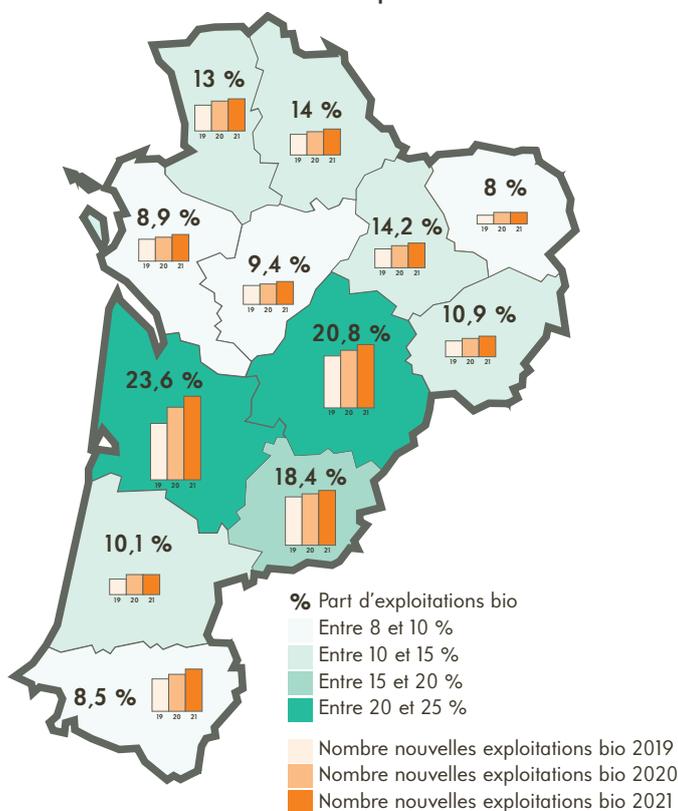
## EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2021

### Nombre d'exploitations engagées en agriculture biologique

Les informations ci-après sont des estimations établies à partir de données déclaratives provisoires. Elles seront consolidées au cours de l'année.

A fin 2021, le nombre total d'exploitations avec une production en agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine s'élève à 8 727. Cela représente une évolution de + 9 % par rapport à 2020.

#### Part des exploitations bio (certifiées et en conversion) en 2021 et nombre d'exploitations bio



**2 départements ont désormais une part d'exploitations bio supérieure à 20 % :** la Gironde et la Dordogne. Le Lot-et-Garonne suit de près avec 18 %.

Viennent ensuite la Haute-Vienne et la Vienne avec 14 %.



Les évolutions les plus importantes par rapport à 2020 concernent la Gironde (+ 15 %), la Charente (+ 14 %), et les Pyrénées-Atlantiques (+ 12 %).

Départements	Nombre total d'exploitations bio fin 2021	Evolution par rapport à 2020	% d'exploitations bio fin 2021
16	461	14 %	9,4 %
17	518	5 %	8,9 %
19	435	10 %	10,9 %
23	278	9 %	8 %
24	1 314	11 %	20,8 %
33	1 650	15 %	23,6 %
40	449	0 %	10,1 %
47	1 065	3 %	18,4 %
64	828	12 %	8,5 %
79	651	6 %	13 %
86	566	7 %	14 %
87	512	6 %	14,2 %

### Les chiffres-clés Nouvelle-Aquitaine en 2021

**8 727** nombre total d'exploitations engagées en bio **+9 %** vs 2020

**13,6 %** part d'exploitations agricoles engagées en bio



2015	4204	420	266	5,8 %
2016	4734	615	530	6,7 %
2017	5 315	632	581	7,7 %
2018	6 150	909	835	9,1 %
2019	7 005	932	855	10,7 %
2020	8 010	1 075	1 005	13,2 %
2021	8 727	1 173	717	13,6 %

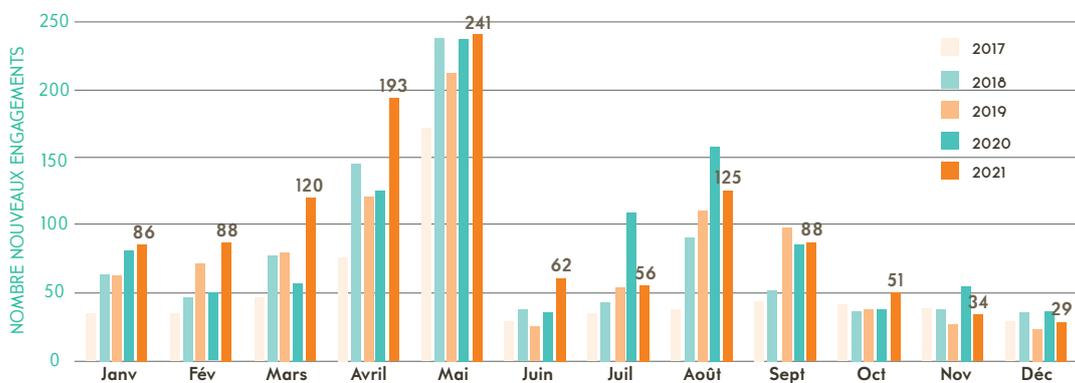
Le nombre de nouvelles exploitations qui s'engagent en bio augmente chaque année. 2021 est l'année qui comptabilise le plus de nouveaux engagements.

En prenant en compte les arrêts d'activité\* et les changements administratifs, après 5 années de forte hausse, la dynamique de projets ralentit en 2021.

\* Arrêt d'activité = arrêt total d'activité (retraite, décès, ...) ou arrêt d'activité bio

Fin 2021, 13,6 % des exploitations agricoles de la région produisent tout ou partie en bio.

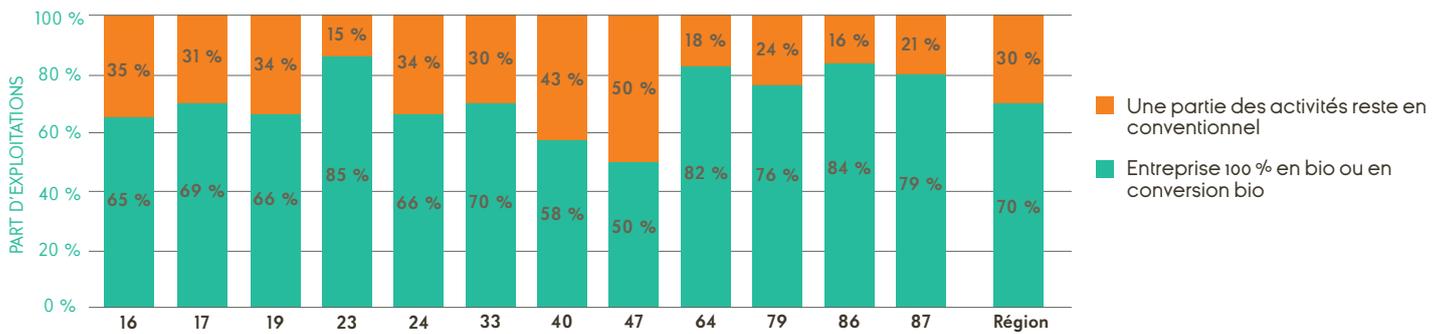
Nombre de nouveaux engagements en bio par mois et par année



Le ralentissement est surtout constaté sur le deuxième semestre 2021 : il est en grande partie dû à la baisse des conversions en viticulture par rapport au pic de 2019-2020.

53 % des exploitations nouvellement engagées en bio en 2021 sont indiquées comme étant des conversions, et 45 % des installations ou reprises. La part de conversions est majoritaire en Gironde (69 %) et en Charente (61 %), en lien avec les productions principales (viticulture et grandes cultures). A l'inverse, les installations sont prépondérantes dans les Landes (73 %), en Creuse (63 %) et Haute-Vienne (63 %), du fait de la dynamique en maraîchage. Ces informations sont à recroiser avec les données du répertoire installation pour validation.

## Répartition des nouvelles exploitations engagées en bio en 2021 par département en mixité



70 % de ces exploitations sont des projets 100 % bio. 30 % ont une partie de leurs activités qui reste en conventionnel (34 % en 2020).

La part de projets en 100 % bio est supérieure à la moyenne régionale en Creuse, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne.

Les conseillers-ères de Bio Nouvelle-Aquitaine et des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ont accompagné 54 % des nouveaux projets bio engagés en 2021 : cela signifie que ces productrices et producteurs ont bénéficié d'un accompagnement individuel (diagnostic de conversion, rendez-vous pour des informations, ...) et/ou d'un accompagnement collectif (formation, journée d'information, visite de fermes, ...).



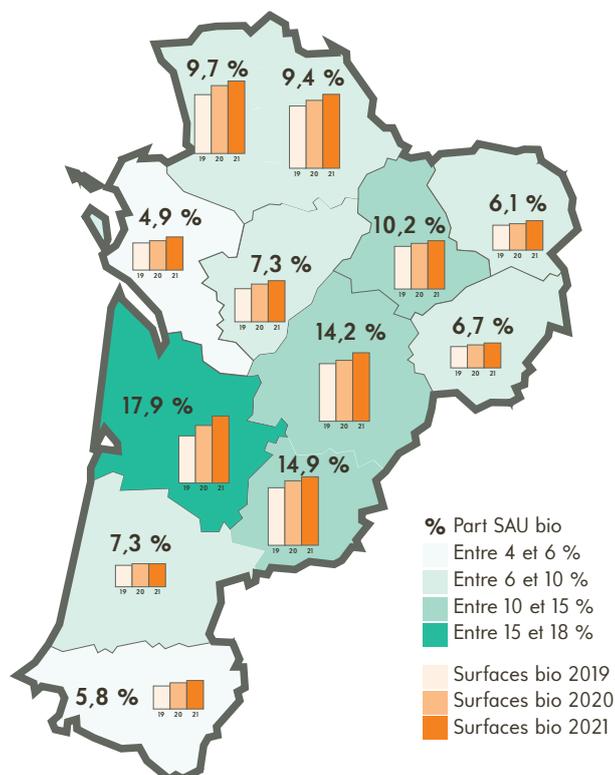
# Surfaces engagées en agriculture biologique



Les surfaces indiquées dans cette partie sont des estimations établies à partir de données déclaratives provisoires. Elles seront consolidées au cours de l'année.

A fin 2021, les surfaces agricoles en mode de production biologique sont estimées à 358 185 ha. Cela représente une évolution de + 10 % par rapport à 2020.

## Part de SAU bio (certifiées et en conversion) en 2021 et surfaces bio



% Part SAU bio  
 Entre 4 et 6 %  
 Entre 6 et 10 %  
 Entre 10 et 15 %  
 Entre 15 et 18 %  
 Surfaces bio 2019  
 Surfaces bio 2020  
 Surfaces bio 2021

## Les chiffres-clés Nouvelle-Aquitaine en 2021



**358 185 ha**  
de surfaces bio totales

**+10 %**  
vs 2020



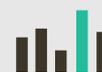
**9,3 %**  
de surface agricole utilisée

Départements

Surfaces bio fin 2021 (ha)



Evolution par rapport à 2020



Part SAU bio fin 2021



Départements	Surfaces bio fin 2021 (ha)	Evolution par rapport à 2020	Part SAU bio fin 2021
16	26 060	7 %	7,3 %
17	20 941	9 %	4,9 %
19	15 294	10 %	6,7 %
23	19 191	9 %	6,1 %
24	42 269	9 %	14,2 %
33	41 624	17 %	17,9 %
40	15 460	4 %	7,3 %
47	41 706	6 %	14,9 %
64	18 558	11 %	5,8 %
79	43 354	7 %	9,7 %
86	44 415	9 %	9,4 %
87	29 313	6 %	10,2 %

**4 départements ont une part de SAU bio supérieure à 10 % :** la Gironde, le Lot-et-Garonne, la Dordogne et la Haute-Vienne. Les évolutions les plus importantes par rapport à 2020 concernent la Gironde (+ 17 %), les Pyrénées-Atlantiques (+ 11 %), la Corrèze (+ 10 %).



Ces indicateurs ne tiennent pas compte des surfaces pastorales.

## Surfaces des nouveaux projets bio en 2021



Les surfaces moyenne et médiane des exploitations nouvellement engagées en bio en 2021 diminuent par rapport à 2020 : 25,4 ha en moyenne (29 ha en 2020) et 9,6 ha en médiane (12 ha en 2020).

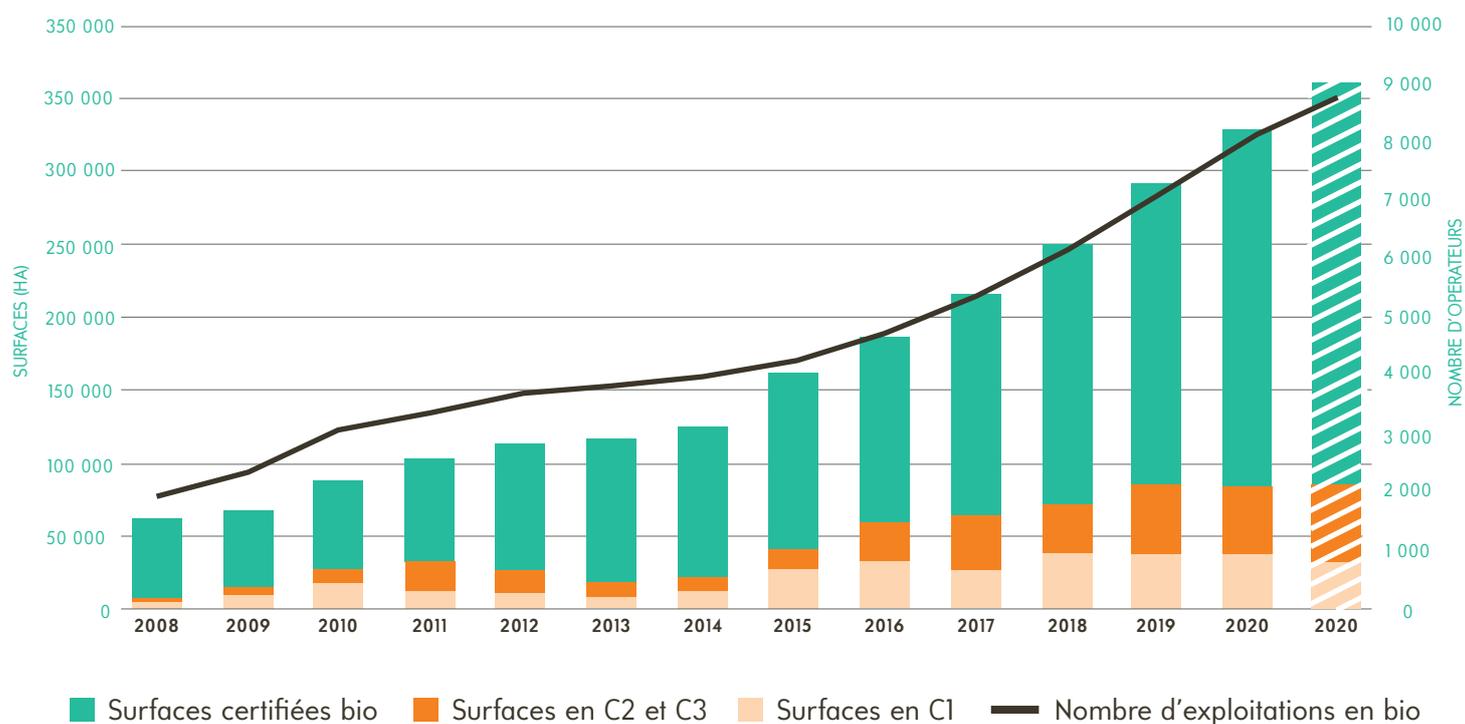
Année	Surface en CI (ha)	Surfaces bio = certifiées + conversion (ha)	En % de la SAU
2015	26 835	161 248	4,1 %
2016	32 582	186 993	4,7 %
2017	25 702	215 290	5,5 %
2018	37 867	250 736	6,4 %
2019	38 057	291 767	7,5 %
2020	38 132	329 247	8,4 %
2021	28 385	358 185	9,3 %

*(estimation)*

Les surfaces en mode de production biologique augmentent chaque année depuis 2015. Cependant, après un fort développement en 2019 et 2020, l'évolution ralentit en 2021.

Fin 2021, 9,3 % de la surface agricole utile de la région est en bio.

## Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces en mode de production biologique en Nouvelle-Aquitaine



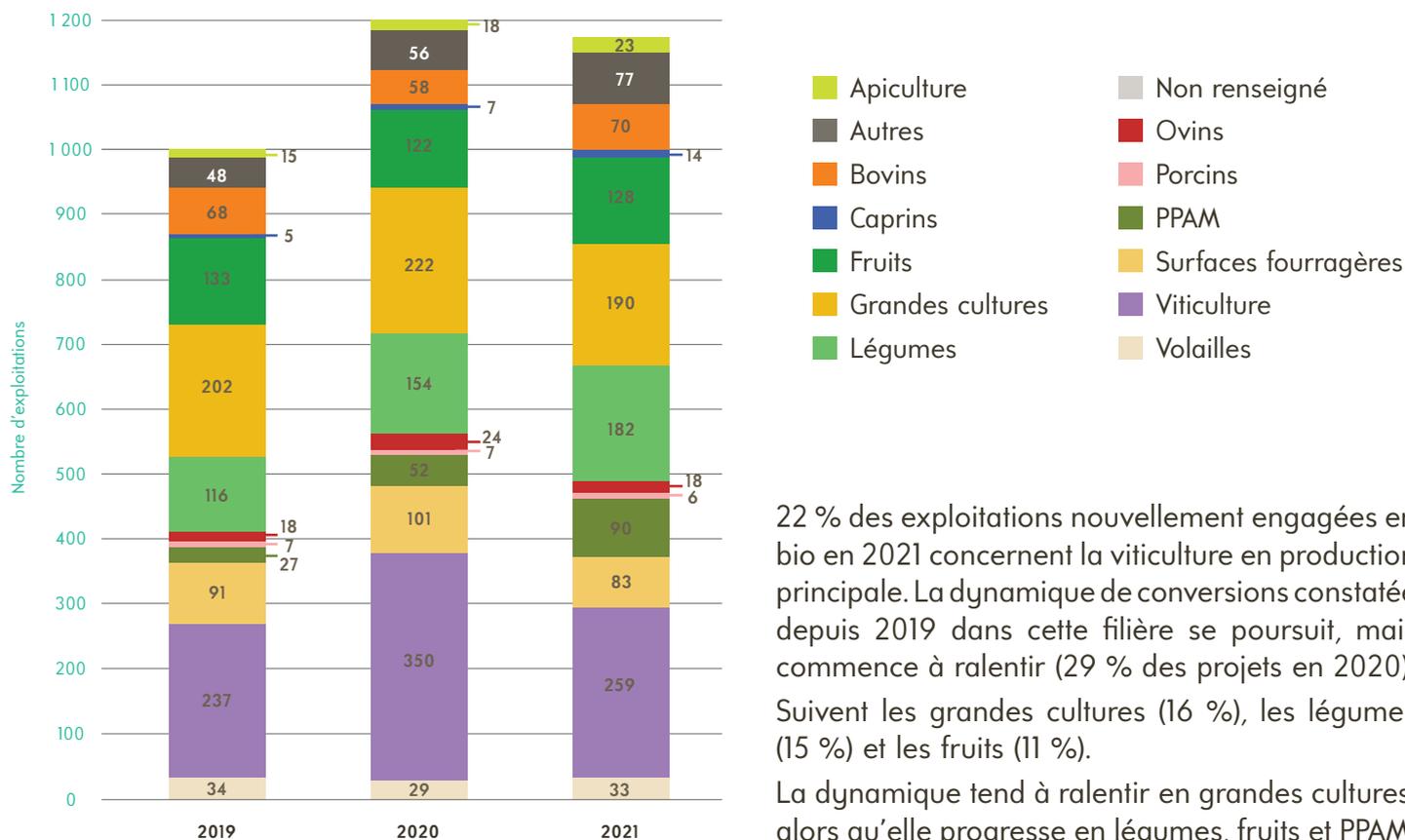
Après des années 2018, 2019 et 2020 exceptionnelles pour le développement de la bio, la dynamique s'est poursuivie en 2021, avec cependant un ralentissement, en particulier sur les surfaces.



# Productions principales et localisation des nouvelles exploitations bio

 Les informations indiquées dans cette partie sont des estimations établies en prenant en compte la production principale déclarée par les producteurs lors de leur notification à l'Agence Bio. Cela ne permet donc pas de caractériser finement les productions, mais seulement de présenter des tendances.

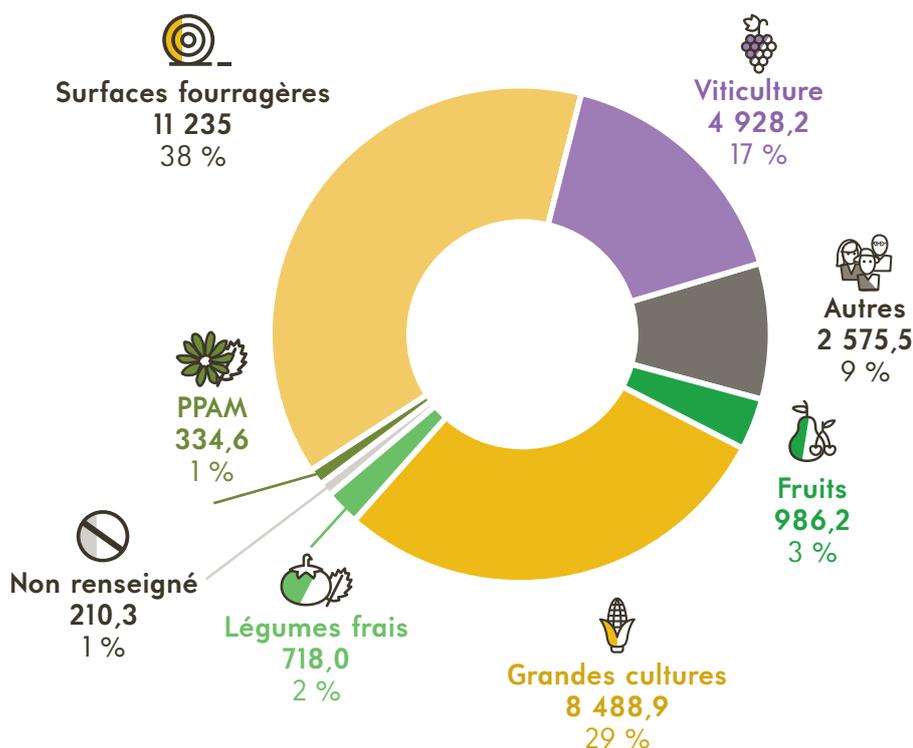
## Répartition des nouvelles exploitations engagées en bio par production principale



22 % des exploitations nouvellement engagées en bio en 2021 concernent la viticulture en production principale. La dynamique de conversions constatée depuis 2019 dans cette filière se poursuit, mais commence à ralentir (29 % des projets en 2020). Suivent les grandes cultures (16 %), les légumes (15 %) et les fruits (11 %).

La dynamique tend à ralentir en grandes cultures, alors qu'elle progresse en légumes, fruits et PPAM.

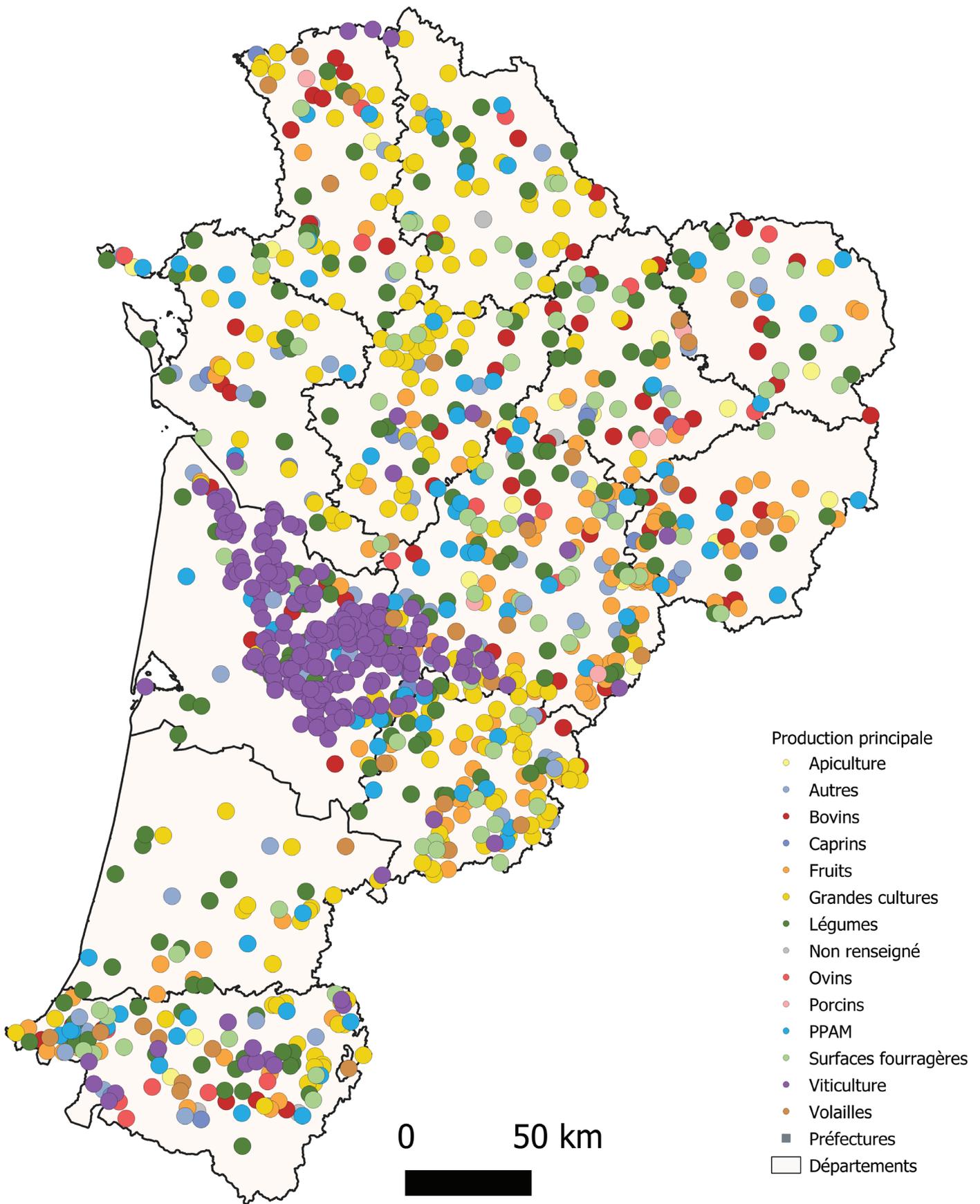
## Répartition des surfaces des nouveaux projets bio 2021 par production principale



La répartition des surfaces par production principale est quasiment la même qu'en 2020.

 Les exploitations avec une production principale en bovin/caprin/ovin ont été associées aux surfaces fourragères. Les exploitations avec une production principale porcine ou volailles ne sont pas comptabilisées dans ce graphe.

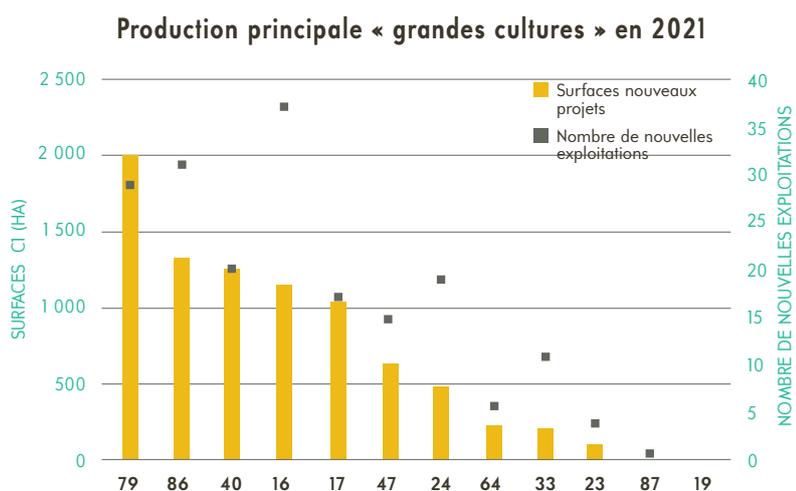
## Localisation des nouvelles exploitations engagées en bio en 2021 par production principale



Les informations indiquées dans cette partie sont des estimations établies en prenant en compte la production principale déclarée par les producteurs lors de leur notification à l'Agence Bio. Cela ne permet pas de caractériser finement les productions, mais seulement de présenter des tendances.

## Grandes cultures

En 2021, 190 exploitations se sont engagées en bio sur la région en indiquant une production principale en grandes cultures. Elles sont principalement situées dans le Lot-et-Garonne (+ 37 fermes), en Charente (+ 31), Vienne (+ 29) et Deux-Sèvres (+ 20). La progression en Charente est en partie due à la création d'un groupe pour produire du CBD dans le nord du département.



71 % des nouveaux projets sont des conversions. 55 % sont 100 % bio.

Les surfaces bio nouvellement engagées en bio en grandes cultures sont estimées à 8 500 ha (données incomplètes qui seront consolidées en juin 2022). Ces surfaces sont majoritairement en ex-Poitou-Charentes et Lot-et-Garonne.

L'évolution est à la baisse par rapport à 2020, en particulier dans les Landes et les Deux-Sèvres. Certains projets sont freinés par les incertitudes liées à la future PAC 2023 et les prix du conventionnel.



CONJONCTURE  
ÉCONOMIQUE

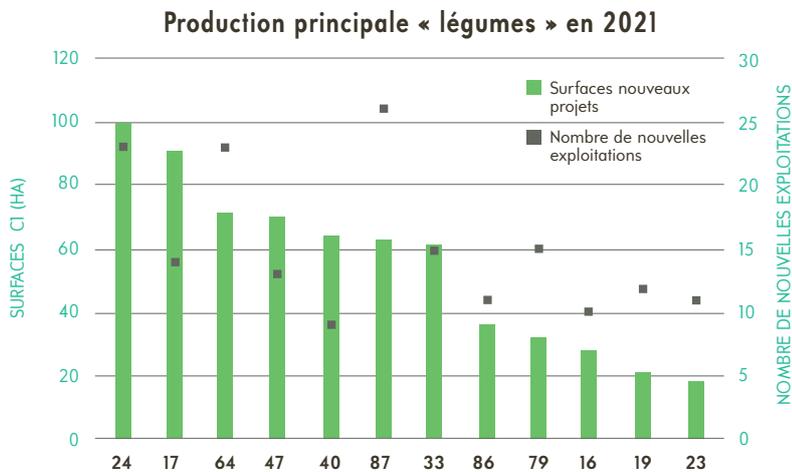
### Bilan 2021

- La collecte 2021 a été bonne pour les céréales, mais plus mitigée pour les protéagineux et légumes secs.
- Le marché a quelque peu ralenti suite à une année très atypique liée à la crise COVID, mais les aléas climatiques ont permis de conserver un certain équilibre entre l'offre et la demande sur les marchés français.
- La filière animale est toujours en forte demande et ce jusqu'à l'entrée en vigueur de l'application de l'aliment 100 % bio en 2026.
- Le marché tendu du C2 s'est régulé par la hausse des prix en conventionnel. Des déclassements en conventionnel ont eu lieu et les stocks de C2 ont été impactés.
- Pour la première fois, la France s'est positionnée en exportatrice nette en grandes cultures bio. Les productions françaises, et donc régionales, deviennent compétitives du fait de la flambée des prix des frets.

### Contexte 2022 : guerre en Ukraine, hausse de l'énergie et des matières premières, filière animale en difficulté, grippe aviaire

- Enjeux : répondre à la demande et fournir le marché bio en France, palier à l'augmentation des coûts de production, gérer la disponibilité en intrants biologique et en semences.
- Les organismes collecteurs s'organisent pour augmenter les prix payés aux producteurs pour couvrir les hausses des énergies et des matières premières et pour conserver le différentiel entre le bio et le conventionnel. L'objectif est de disposer des matières premières suffisantes pour répondre aux marchés français et européens. Cette augmentation impacterait les prix à l'aval pour absorber les hausses de l'amont et il est nécessaire de sécuriser les approvisionnements pour éviter les ruptures.
- Côté amont, des tensions sont à prévoir au niveau des engrais organiques et possiblement au niveau des semences sur certaines productions. Il faut sécuriser dès maintenant les volumes. Pour l'aval, l'enjeu est d'abord de sécuriser les volumes nécessaires au marché français, puis de répondre aux autres marchés européens.
- **La contractualisation** à l'amont et à l'aval reste le meilleur moyen pour produire les volumes et les espèces demandés par les marchés, et sécuriser ses débouchés et ses approvisionnements (en volumes et en prix).

En 2021, 182 exploitations se sont engagées en bio sur la région en indiquant une production principale en légumes. Elles sont principalement situées en Gironde (+ 26 fermes), Dordogne (+ 23), et Pyrénées-Atlantiques (+ 23). Suivent la Haute-Vienne et les Landes. 32 exploitations signalent une production de légumes frais plein champ.



85 % sont des installations, et 87 % sont 100 % bio.

Les surfaces bio nouvellement engagées en bio en légumes sont estimées à 658 ha. Elles sont réparties majoritairement en Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Charente-Maritime. Ce chiffre est probablement surestimé du fait d'affecter la surface totale à la production principale.

L'évolution est à la hausse par rapport à 2019 et 2020, dans tous les départements, avec de nombreuses installations, notamment hors cadre familial.



## Bilan 2021

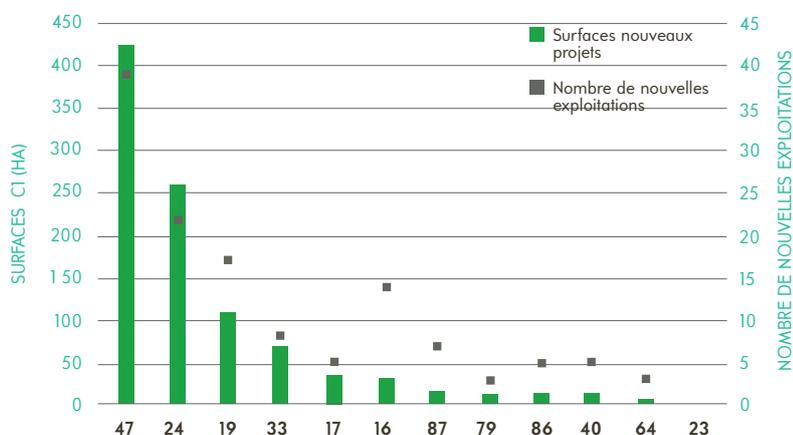
- Pour la première fois, l'année 2021 a été marquée par une baisse de la consommation par rapport à cette année 2020 atypique. La taille de la clientèle est de retour à son niveau moyen observé sur 3 ans (2018-2020). La baisse des achats a été observée presque partout même en circuits courts. Elle a été particulièrement marquée en grande distribution et est un point moins marqué en distribution spécialisée.
- Les produits ratatouille et tomate grappe ont annoncé la baisse du marché avec déjà 2 campagnes difficiles en 2020 et 2021. La demande en magasins bio et GMS a clairement diminué, ce qui a déséquilibré l'offre et la demande. Les prix ont également été impactés avec des cours nationaux au plus bas et un accroissement de la concurrence entre régions notamment avec la Bretagne ou le sud de la France.
- Leaders de la production de carotte bio sur le marché français, les producteurs de Nouvelle-Aquitaine constatent des difficultés sur le marché du frais.
- La baisse du marché des légumes bio s'est généralisée à l'ensemble des espèces depuis le mois de juin 2021. Ce phénomène de cassure est lié à une baisse de la consommation en légumes que ce soit en bio ou en conventionnel. Ces tensions ont entraîné une chute importante des prix d'achat aux producteurs, voir des pertes au champ.

## Enjeux 2022 : développer la planification, la contractualisation, la vente en restauration collective et la transformation

- L'enjeu à venir va être de reconquérir le consommateur en mettant en avant l'offre locale et en rappelant aux consommateurs les piliers de l'agriculture biologique. Une campagne de communication va notamment être mise en place cet été 2022.
- La région Nouvelle-Aquitaine est marquée par la présence d'opérateurs économiques multiproduits 100 % bio qui structurent la filière légumes frais et accompagnent les producteurs. Ils réalisent un travail de planification qui permet d'identifier leurs besoins en fonction des espèces et d'éviter les pics de production en pleine campagne. Il est donc important de les contacter en amont de la mise en culture. Même si certains produits rencontrent des difficultés de commercialisation, les opérateurs régionaux recherchent encore de la matière première sur certaines espèces.
- Hormis pour la production de légumes de plein champ destiné à la transformation, la contractualisation est très peu développée en fruits et légumes et notamment sur le marché du frais. Cela reste néanmoins la seule façon de sécuriser les approvisionnements et d'encadrer les prix. Certains opérateurs souhaitent développer ce fonctionnement.
- Les légumes font partie des produits les plus recherchés en restauration collective. La Nouvelle-Aquitaine rassemble 4 plateformes de restauration collective ayant pour objectif de grouper et commercialiser une gamme de produits bio. Le développement de l'introduction de légumes en restauration collective est cependant soumis à la présence de légumerie pour la transformation.
- La région Nouvelle-Aquitaine rassemble une quinzaine d'opérateurs spécialisés dans la transformation de légumes. Ces entreprises sont à la recherche de matières premières bio régionales. Leurs besoins en légumes pour la transformation ne cessent d'augmenter. Le marché progresse régulièrement et ne rencontre pas de difficultés à l'heure actuelle.

En 2021, 128 exploitations se sont engagées en bio sur la région en indiquant une production principale en fruits. Elles sont principalement situées en Dordogne (+ 39 fermes), Lot-et-Garonne (+ 22), Corrèze (+ 17) et Pyrénées-Atlantiques (+ 14). 53 % concernent des conversions, et 56 % sont 100 % bio.

Production principale « fruits » en 2021



Les surfaces bio nouvellement engagées en bio en fruits sont estimées à 986 ha, réparties majoritairement en Dordogne, Lot-et-Garonne et Corrèze.

Par rapport à 2020, l'évolution est à :

- la baisse en Lot-et-Garonne (prune),
- la hausse en Corrèze (châtaigne, noix, fruits rouges),
- la stabilité en Dordogne (noix, fraise).

11 exploitations signalent une production de pommes de table, 10 de prunes, 9 de kiwis, 7 de fraises.



### CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

- Comme pour les légumes, les données 2021 montrent un ralentissement de la consommation de fruits, avec même une baisse par rapport à cette année 2020 atypique.
- La baisse du marché a pour conséquence une baisse des prix payés aux producteurs.
- Les enjeux pour 2022 portent également sur la reconquête des consommateurs, la diversification des circuits de distribution avec notamment le développement des ventes en restauration collective et pour la transformation. Les besoins en fruits pour la transformation ne cessent d'augmenter. Le marché progresse régulièrement et ne rencontre pas de difficultés à l'heure actuelle. Les besoins régionaux sont estimés à 15 000 T de fruits. Les produits les plus recherchés sont la pomme, la poire, et les fruits rouges.

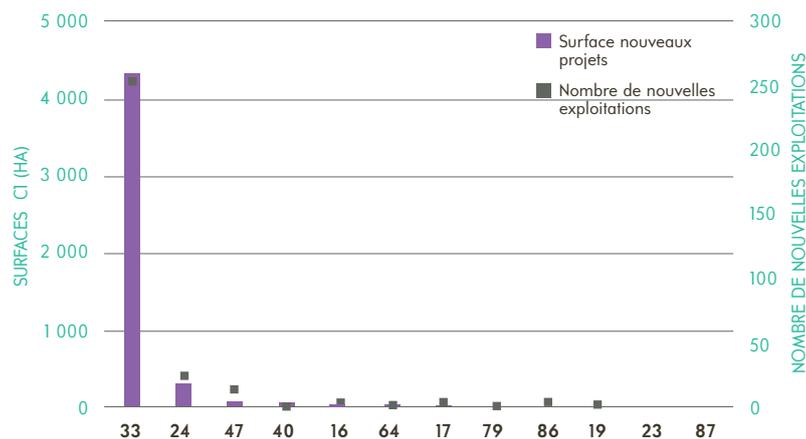


En 2021, 259 exploitations se sont engagées en bio sur la région en indiquant une production principale en vigne. Elles sont majoritairement situées en Gironde (+ 212). Si le nombre de conversions est toujours important pour cette production, l'évolution est à la baisse par rapport à 2020.

Les surfaces bio nouvellement engagées en bio en viticulture sont estimées à 4 928 ha, dont 4 358 ha en Gironde.

A noter 348 ha en Dordogne et 105 ha dans les Pyrénées-Atlantiques.

Production principale « viticulture » en 2021



### Bilan 2021

- Les deux derniers millésimes ont été marqués par des conditions climatiques complexes, les nouveaux volumes arrivant en 2022 (issus des fortes conversions) pourront donc être une opportunité pour compenser les baisses de rendement des deux dernières années.
- Le marché du vin bio en France continue de croître d'année en année sur tous les circuits de distribution. Selon une enquête IPSOS 2021, bien que la consommation globale de vin diminue, en 2021, plus de la moitié des français déclarent avoir déjà consommé du vin bio (+18% depuis 2015).
- En 2020, la vente directe était encore le circuit de distribution privilégié pour le vin bio en France (45% des achats en valeur), suivi par le circuit caviste et GMS. Néanmoins, durant ces derniers mois, Bordeaux est le premier vignoble en Bio à enregistré pour la première fois des chiffres négatifs en GMS. Il perd son leadership en volume comme en valeur sur ce circuit de distribution.
- Le suivi des cotations de vin bio vendus en vrac à Bordeaux et Bergerac-Duras bien que circuit non majoritaire, reste le seul indicateur des prix pratiqués sur la filière. En Bordeaux, depuis 2019/2020, le différentiel entre conventionnel et bio va du simple au double (près de 2 000€/tonneau sur le Bordeaux rouge bio). Ce prix reste relativement stable dans le temps. Ce différentiel de près de 100 % entre le Bordeaux conventionnel et le Bordeaux bio s'explique largement par la sous valorisation du conventionnel (due à la crise des Bordeaux), et par la demande en bio, alliée à la faiblesse des volumes disponibles jusqu'à présent.

### Enjeux 2022 : de nombreux défis à relever, autant techniques que de commercialisation et d'adéquation à la demande

- Sécuriser la performance technique et économique des vigneron bio, anticiper et être force de propositions sur les évolutions réglementaires pouvant impacter la filière ;
- Travailler à une meilleure adéquation entre la production et la demande (sur les circuits longs), renforcer la communication et la promotion des vins bio régionaux ;
- Relancer la commercialisation suite à deux ans de crise (notamment au niveau export) ; Structurer de nouveaux circuits de distribution (e-commerce ou autre) et accompagner les viticulteurs Bio vers l'autonomie commerciale ;
- Anticiper un contexte de difficultés et concurrence accrue (augmentation du coût des matières premières, augmentation de la production). Avoir une vision prospective de la filière en contexte de crise (baisse de la consommation d'alcool, baisse du pouvoir d'achat) pour maintenir des prix rémunérateurs pour les producteurs (travail sur l'équitable).



## Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)

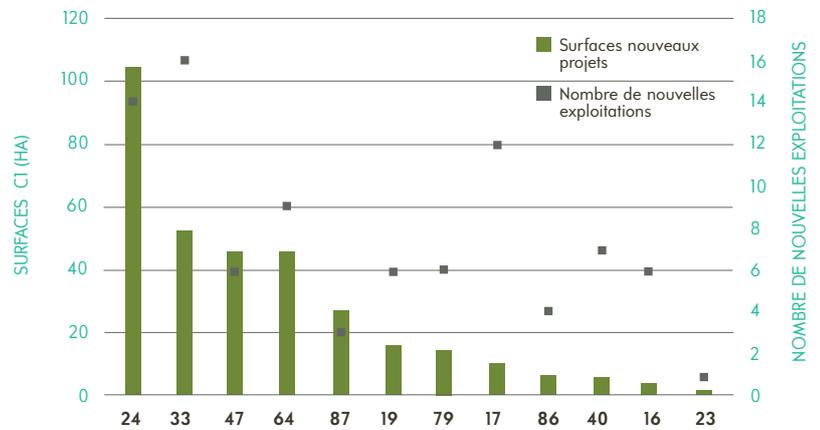
En 2021, 90 exploitations se sont engagées en bio sur la région en indiquant une production principale en PPAM. Elles sont principalement situées en Dordogne (+ 16 fermes), Pyrénées-Atlantiques (+ 14) et Gironde (+ 12).

66 % sont des installations, et 81 % sont 100 % bio.

Les surfaces bio nouvellement engagées en bio en PPAM sont estimées à 335 ha. Elles sont réparties majoritairement dans les Pyrénées-Atlantiques, Dordogne, Charente-Maritime et Lot-et-Garonne. Ce chiffre est probablement surestimé du fait d'affecter la surface totale à la production principale.

L'évolution est à la hausse par rapport à 2019 et 2020, dans tous les départements.

Production principale « PPAM » en 2021



CONJONCTURE  
ÉCONOMIQUE

- Au plan régional, une enquête sur les besoins en plantes bio cultivables a été réalisée en septembre 2021 auprès des entreprises utilisatrices de Nouvelle-Aquitaine. Elle a confirmé des besoins importants et hétérogènes totalisant 65 tonnes. Les volumes recherchés par entreprise s'échelonnent de 100 kg à plus de 20 tonnes et concernent des plantes aromatiques à 80 % (majoritairement des plantes sèches destinée à l'herboristerie).
- L'enquête met en évidence d'une part une demande dynamique avec l'arrivée de nouveaux acheteurs et d'autre part des possibilités de partenariats amont-aval variés (volume, état des plantes) correspondant à différentes typologies de producteurs.
- Une cinquantaine de variétés de plantes est recherchée. 9 sont citées par au moins 3 entreprises : menthe poivrée, vigne rouge, menthe douce, mélisse, thym, houblon, romarin, sureau noir, ortie. 13 plantes correspondent chacune à des besoins compris entre 1 et 13 tonnes : houblon, marjolaine, vigne rouge, basilic, origan commun, mélisse, anis vert, sureau noir, menthe poivrée, menthe douce, valériane, ortie.

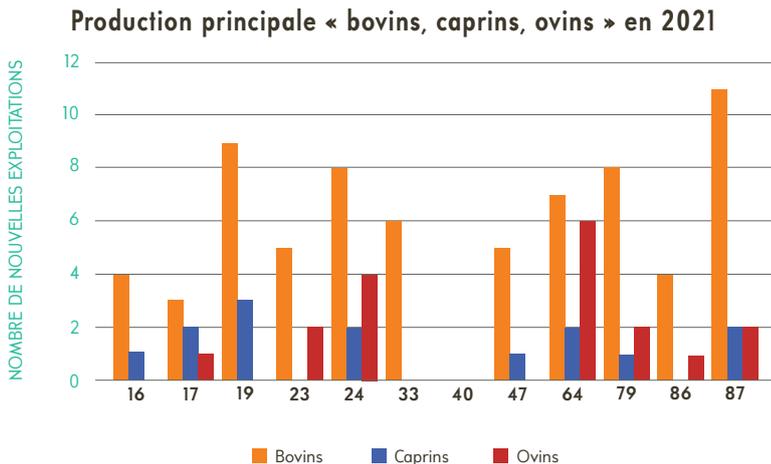




## Bovins, ovins, caprins

En 2021, 83 exploitations nouvellement engagées en bio ont indiqué une production principale en surfaces fourragères, 70 en bovins, 14 en caprins et 18 en ovins. Il est délicat d'interpréter ces chiffres, puisqu'ils ne relatent que la production principale déclarée par le producteur et que les conversions peuvent être non-simultanées.

18 fermes indiquent une production en vaches laitières, réparties dans quasiment tous les départements, avec 3 fermes en Creuse et 3 fermes dans les Deux-Sèvres. La dynamique est à la baisse par rapport aux années précédentes.



63 fermes indiquent une production en vaches allaitantes, avec environ 6-7 fermes dans les départements Charente, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Haute-Vienne. La dynamique semble équivalente à celle de 2020.

Les 14 fermes en élevage caprin sont réparties sur 8 départements (16/17/19/24/47/64/79/87). La dynamique est quasiment la même qu'en 2020.

4 fermes indiquent une production en brebis laitières dans les Pyrénées-Atlantiques, et 11 une production en brebis viande dans les départements 17/23/24/64/79/86/87.



CONJONCTURE  
ÉCONOMIQUE  
VIANDE

### Viande bovine

- Le tassement de la demande en viande bovine bio se confirme en 2021. Parallèlement, la consommation se tourne majoritairement vers l'élaboré (70 % de la carcasse bio est transformée en steak haché), au détriment des pièces nobles des muscles bruts.
- Freins : nouvelle réglementation bio en lien avec l'accès au pâturage ; augmentation du coût de l'aliment et de l'IPAMPA ; coûts de production parfois élevés lorsque l'autonomie alimentaire du troupeau est trop faible ; pas de filière pour les broutards ; concurrence avec les autres labels ; peu de renouvellement des générations en élevage en général.
- Atouts et leviers : des prix bio stables déconnectés de ceux du marché conventionnel. Les prix bio se sont érodés : ils sont équivalents ou légèrement supérieurs aux prix payés par les labels qualité (Label Rouge, IGP, etc.) et selon les types et la qualité des animaux. Une contractualisation et une planification des sorties d'animaux entre les producteurs et les acheteurs afin de réguler les arrivées d'animaux et de stabiliser les prix ; une proximité entre les systèmes de production extensifs conventionnels et les systèmes bio ; un développement du marché de la restauration collective appuyé par la loi Egalim.
- La valorisation de la viande bio de qualité bouchère passe notamment par la mise en place de réseaux de boucheries bio qui permettent de valoriser tous les morceaux à leur juste valeur. Les débouchés en restauration hors domicile, qui est en demande de produits calibrés et transformés, restent à développer.



### Viande ovine

- Depuis les confinements, la grande distribution est en demande d'agneaux français, ce qui a fait monter les prix conventionnels. Les agneaux bio, selon la demande du marché, partent donc parfois en conventionnel pour fournir les clients en produits français. Cet effet est conjoncturel et n'a pas impacté le prix de l'agneau bio, qui est resté stable.
- Freins : coûts de production parfois élevés lorsque l'autonomie alimentaire du troupeau est trop faible ; saisonnalité de la production d'agneaux bio qui permet difficilement de lisser la production ; coûts de transport et de découpe élevés ; concurrence avec les autres labels ; nouvelle réglementation bio en lien avec l'accès au pâturage (adaptations parfois nécessaires) ; hausse du coût des matériaux.
- Atouts et leviers : idem que pour la viande bovine.



### Lait de vache

- En 2021, l'offre a été supérieure à la demande (arrivée de volumes importants suite aux conversions, combinée à une baisse de la consommation et des ventes de produits ultra-frais). Les collecteurs ont plus ou moins dégradé leurs prix, et déclassé une partie de la production bio en conventionnel. Certains ont imposé une baisse de volumes produits pour ne pas impacter davantage le prix. S'ajoute à ce contexte la hausse des charges (énergie, aliment) qui impacte toute la filière.
- La filière ne recherche pas aujourd'hui de nouveaux producteurs, excepté des installations de jeunes agriculteurs pour maintenir le renouvellement des générations.
- Leviers identifiés : développer des gammes locales et artisanales ; soutenir les collecteurs 100 % bio qui sont davantage soumis aux crises du conventionnel ; développer des filières répondant aux critères EgaLim2 / commerce équitable pour permettre aux producteurs une rémunération suffisante et maintenir les éleveurs engagés en bio ; campagnes de communication pour relancer la consommation.

### Lait de brebis

- En Nouvelle-Aquitaine, le prix payé aux producteurs est élevé et stable depuis de nombreuses années : les collecteurs-transformateurs locaux cherchent à développer leur filière d'approvisionnement en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques pour relocaliser leur collecte autour des lieux de transformation.

### Lait de chèvre

- En Nouvelle-Aquitaine, le prix proposé par les collecteurs bio n'est pas toujours assez rémunérateur. Les entreprises artisanales et ancrées localement proposent des prix parfois plus élevés. La filière lait de chèvre a atteint début 2022 un palier et ne recherche plus de producteurs (l'offre a rejoint la demande). La majeure partie des éleveurs de chèvres est en transformation à la ferme et livre parfois une part de sa production à un collecteur. Depuis quelques années se développe la fabrication de produits ultra-frais, en lien avec la demande des consommateurs en laits dits alternatifs.

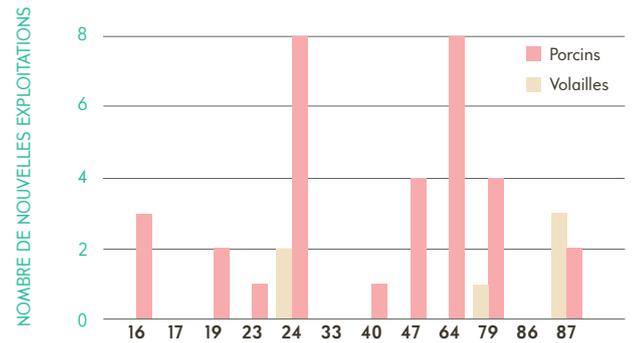


## Monogastriques

En 2021, 6 exploitations nouvellement engagées en bio ont indiqué une production principale en porcins. Elles sont situées dans les Deux-Sèvres, Dordogne et Haute-Vienne. Le nombre de nouveaux projets était de 9 en 2020.

33 exploitations indiquent une production principale en volailles : 17 en œufs et 16 en volailles de chair. La dynamique semble similaire à celle de 2020.

### Production principale « porcins, volailles » en 2021



#### CONJONCTURE ÉCONOMIQUE FILIÈRE PORCINE

- Après une forte hausse en 2020, les opérateurs économiques ont visé en 2021 la consolidation des débouchés et le développement de nouveaux réseaux de transformation et de distribution pour maintenir la valeur ajoutée dans la filière. La gestion de l'équilibre matière dans la valorisation de la carcasse reste un enjeu majeur, notamment pour le maintien de prix stables et rémunérateurs pour les producteurs.
- Freins : une offre qui rejoint la demande ; importantes surfaces d'épandage nécessaires ; coût élevé de l'alimentation qui impacte le revenu des éleveurs ; évolutions réglementaires (accès à des aires extérieures, découverte des bâtiments, biosécurité).
- Atouts et leviers : des prix bio stables et rémunérateurs déconnectés du marché conventionnel (2,5 fois le prix conventionnel) ; une filière bien structurée de l'amont à l'aval (contractualisations pluriannuelles longues entre les producteurs, les collecteurs et les distributeurs) ; sorties régulières d'animaux (pas de saisonnalité) ; d'anciens bâtiments (type stabulations) qui peuvent servir de base pour l'installation d'un atelier porcin.



#### CONJONCTURE ÉCONOMIQUE FILIÈRES VOLAILLES

- Poulet de chair : au 1er semestre 2021, en comparaison avec la même période en 2019 (année standard), les achats de viandes de volailles bio en France ont progressé de 5,9 %. Ceci s'explique par la progression dynamique des découpes de poulet qui restent le segment de la croissance en volailles, avec les élaborés et la charcuterie.
- Œufs : suite à une forte vague de développement des œufs bio depuis 2017, l'offre a dépassé la demande en 2021.
- Freins : hausse des coûts (bâtiment / matériaux / aliments) ; hausse globale des charges pour les producteurs et opérateurs ; impacts sur les coûts de production ; changements réglementaires (alimentation 100 % bio dès 2022, reproducteurs bio à partir de 2035, période de conversion du parcours pour un atelier en label Rouge, interdiction du broyage des poussins).
- Leviers et atouts : développement de la vente directe ; loi Egalim et débouchés en restauration collective.
- Contexte 2022 : filière touchée par la propagation de l'influenza aviaire, dépeuplement des élevages touchés et arrêt des mises en place, tension à venir sur les disponibilités (poulets et poulettes).

## Contacts par département



### **Evelyne BONILLA, MAB 16**

e.bonilla-mab16@orange.fr  
06 45 59 63 11

### **Anne-Laure VEYSSET, Ch. d'agriculture 16**

anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr  
06 25 64 54 55



### **Karine TROUILLARD, Bio Nouvelle-Aquitaine**

k.trouillard17@bionouvelleaquitaine.com  
06 75 83 17 22

### **Céline MARSOLLIER, Ch. d'agriculture 17**

celine.marsollier@charente-maritime.chambagri.fr  
06 70 53 48 99



### **Marie ALVERGNAS, Bio Nouvelle-Aquitaine**

m.alvergnas19@bionouvelleaquitaine.com  
06 41 34 75 05

### **Isabelle CHEVRIER, Ch. d'agriculture 19**

isabelle.chevrier@correze.chambagri.fr  
07 63 45 23 76



### **Clément GAYAUD, Bio Nouvelle-Aquitaine**

c.gayaud23@bionouvelleaquitaine.com  
06 46 61 38 44

### **Noëllie LEBEAU, Ch. d'agriculture 23**

noëllie.lebeau@creuse.chambagri.fr  
07 71 07 81 16



### **Camille GALLINEAU, Agrobio Périgord**

c.gallineau@agrobioperigord.fr  
06 37 52 99 39

### **Laura DUPUY, Ch. d'agriculture 24**

laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr  
06 02 19 62 07



### **Sylvain FRIES, Bio Nouvelle-Aquitaine**

s.fries33@bionouvelleaquitaine.com  
06 38 35 33 17

### **Yann MONTMARTIN, Ch. d'agriculture 33**

y.montmartin@girondede.chambagri.fr  
06 85 03 92 83



### **Bruno PEYROU, Bio Nouvelle-Aquitaine**

b.peyrou40@bionouvelleaquitaine.com  
06 51 14 03 51

### **Emmanuel PLANTIER, Ch. d'agriculture 40**

emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr  
06 85 09 73 72



### **Anaïs LAMANTIA, Bio Nouvelle-Aquitaine**

a.lamantia47@bionouvelleaquitaine.com  
06 27 85 02 03

### **Séverine CHASTAING, Ch. d'agriculture 47**

severine.chastaing@cda47.fr  
06 77 01 59 97



### **Thomas ERGUY, B.L.E**

ble.thomas.erguy@gmail.com  
06 27 13 32 38

### **Ludivine MIGNOT, Ch. d'agriculture 64**

l.mignot@pa.chambagri.fr  
06 24 44 00 27



### **Anne BARBIER, Bio Nouvelle-Aquitaine**

a.barbier@bionouvelleaquitaine.com  
06 47 50 49 66

### **Zaïda ARNAU, Bio Nouvelle-Aquitaine**

z.arnau@bionouvelleaquitaine.com  
06 38 20 20 90

### **Romarc CHOUTEAU, Ch. d'agriculture 79**

romarc.chouteau@deux-sèvres.chambagri.fr  
06 82 54 60 16



### **Claire VANHÉE, Bio Nouvelle-Aquitaine**

c.vanhee86@bionouvelleaquitaine.com  
06 27 93 57 44

### **Philippe RAIMON, Ch. d'agriculture 86**

philippe.raimon@vienne.chambagri.fr  
06 31 92 17 27



### **Marie LHERMITTE, Bio Nouvelle-Aquitaine**

m.lhermitte87@bionouvelleaquitaine.com  
07 85 93 03 83

### **Joséphine MARCELAUD, Ch. d'agriculture 87**

josephine.marcelaud@haute-vienne.chambagri.fr  
06 67 19 14 15

GRANDES  
CULTURES



**Martine CAVAILLE, Interbio Nouvelle-Aquitaine**

m.cavaille@interbionouvelleaquitaine.com - 06 22 81 53 38

**Bruno PEYROU, Bio Nouvelle-Aquitaine**

b.peyrou40@bionouvelleaquitaine.com - 06 51 14 03 51

**Thibault DEBAILLIEUL, Agrobio Périgord**

t.debaillieul@agrobioperigord.fr - 07 81 12 82 58

**Laura DUPUY, Chambres d'agriculture**

laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr - 06 02 19 62 07

ARBORICULTURE  
PETITS FRUITS



**Magali COLOMBET, Interbio Nouvelle-Aquitaine**

m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com - 06 98 83 69 93

**Séverine CHASTAING, Chambres d'agriculture**

severine.chastaing@cda47.fr - 06 77 01 59 97

MARAÎCHAGE



**Magali COLOMBET, Interbio Nouvelle-Aquitaine**

m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com - 06 98 83 69 93

**Stéphanie GAZEAU, MAB 16**

s.gazeau-mab16@orange.fr - 06 75 12 58 98

**Nastasia MERCERON, Chambres d'agriculture**

nastacia.merceron@dordogne.chambagri.fr - 07 71 26 46 11

PPAM



**Véronique BAILLON, Interbio Nouvelle-Aquitaine**

v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com - 06 98 83 69 93

**Béatrice POULON, Bio Nouvelle-Aquitaine**

b.poulon@bionouvelleaquitaine.com - 06 73 62 35 03

**Nastasia MERCERON, Chambres d'agriculture**

nastacia.merceron@dordogne.chambagri.fr - 07 71 26 46 11

VITICULTURE



**Alice LUISI, Interbio Nouvelle-Aquitaine**

a.luisi@interbionouvelleaquitaine.com - 06 61 91 63 82

**Sylvain FRIES, Bio Nouvelle-Aquitaine**

s.fries33@bionouvelleaquitaine.com - 06 38 35 33 17

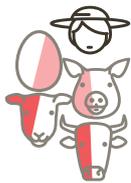
**Stéphanie FLORES, Chambres d'agriculture**

s.flores@gironde.chambagri.fr - 06 23 93 59 18

**Gwenaëlle LE GUILLOU, Vignerons bio de Nouvelle-Aquitaine**

direction@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr

VIANDE &  
OEUFS



**Barbara KASERER-MENDY, Interbio Nouvelle-Aquitaine**  
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

**Marion ANDREAU, Bio Nouvelle-Aquitaine**  
m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com - 07 63 21 67 38

**Fabrice ROCHE, Bio Nouvelle-Aquitaine**  
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

**Philippe DESMAISON, Bio Nouvelle-Aquitaine**  
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com - 06 21 31 32 65

**Nicolas DESMARIS, Chambres d'agriculture**  
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 84 90

**Cécilia MONTHUS, Chambres d'agriculture**  
cecilia.monthus@deux-sevres.chambagri.fr - 06 74 68 70 63

LAIT



**Barbara KASERER-MENDY, Interbio Nouvelle-Aquitaine**  
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

**Marion ANDREAU, Bio Nouvelle-Aquitaine**  
m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com - 07 63 21 67 38

**Stella DELAUNAY, B.L.E.**  
ble.stella.delaunay@gmail.com - 06 27 13 32 36

**Nicolas DESMARIS, Chambres d'agriculture**  
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 84 90

